

Solliciteur-Général, avait soumis à la chambre une motion rappelant les engagements du ministère précédent envers certains chemins de fer. Le gouvernement De Boucherville ne désirait pas reconnaître ces promesses et les membres de l'ancien gouvernement ne désiraient pas d'un autre côté voir leur parole répudiée. Et telle était la crise du moment que les ministres du jour songeaient déjà au démenagement. Un mot de l'Honorable. M. Ouimet et la majorité de la chambre nous suivait contre un gouvernement qui semblait, comme je l'ai dit, mettre de la persécution dans son enquête des Tanneries. M. l'Orateur, nous n'étions pas et nous n'avons jamais été de l'école de la vengeance ou de la jalousie. Avant l'existence d'un gouvernement peu sympathique, avant la satisfaction de nos légitimes ressentiments, nous faisions passer l'intérêt du parti. Le gouvernement c'était le parti et pour nous c'était tout dire. Aussi, nous n'hésitions pas à profiter d'un prétexte plausible et mettant notre honneur à l'abri pour sauver la situation et laisser la vie au gouvernement. Telle avait été la vengeance de l'un de mes prédécesseurs qui aurait pu nourrir l'espoir en faisant tomber le gouvernement de reprendre le poste que des défections lui avaient fait perdre injustement.

Quant à moi, l'avenir m'offrit aussi ma vengeance. Mon honorable ami, le chef de la gauche, et qui était encore alors le chef de la gauche, venait de lancer un défi chevaleresque, défi accepté avec un égal sentiment de courage par le chef du cabinet. Le tournoi devait se tenir à Ste. Croix où il eut lieu. Le chef de mon parti me fit l'honneur de songer à moi. Je ne me demandai pas de quelle manière l'on avait songé à moi dans la conduite de l'enquête; je ne vis dans cette invitation que la voix du parti me demandant un service. Je m'y rendis, et je ne cacherai pas que c'est moi qui eus à supporter, cette fois-là, la chaleur du jour. Et l'un des meilleurs souvenirs de ma vie, l'un de ces souvenirs qui recomfortent et font du bien, ce sera d'avoir pu rendre service à qui m'avait maltraité.

Je ne rappelle pas ces incidents pour rappeler une échéance et paraître insister sur un règlement de compte. Non, M. l'Orateur, je veux que mon gouvernement soit jugé sur sa politique et ses actes mais je ne veux pas que dans le simple but de faire du mal on dénature cette politique et ces actes.

Je ne mendie pas du sentiment en notre faveur. Mais je veux rappeler tout simplement cette grande et essentielle vérité que la discipline du parti s'applique indistinctement à tous les membres du parti et dans toutes les phases de leur carrière. Quand on a su ce qu'elle valait, lorsqu'on avait le droit de l'imposer, on doit d'autant mieux en connaître le prix lorsqu'on est dans le cas de la pratiquer. Nous sommes dans une de ces positions où le parti pose ses exigences. Nous sortons des élections avec une majorité forte et bien prononcée; nous avons une politique vigoureuse à faire prévaloir; nous avons les finances à refaire; nous avons une province à sauver et nous demandons à notre parti de la sauver. Nous, gouvernement, nous assumons cette grande responsabilité de promettre le salut à la Province de Québec et je ne pense pas que ce soit le temps pour un autre élément ou pour une section du parti mal disposée de jeter dans la discussion un élément de discorde.

Je le dis sans crainte, M. l'Orateur, mes collègues et moi, nous avons gagné nos éperons; nous avons travaillé, nous avons lutté; assez travaillé et assez lutté pour arriver à la brillante victoire du 2 décembre; assez travaillé et assez lutté pour réunir dans cette enceinte une députation forte, intelligente, patriotique et qui nous honore de sa confiance. Et, retranché derrière ce rempart de l'approbation du peuple, je le dis énergiquement et hautement: Si nous reste une rude tâche à accomplir, il reste aussi des devoirs aux autres, et c'est au nom du grand et beau parti conservateur que je réclame en ce moment de tous leur part de service et de devoir.